

REPUBLIQUE DU BENIN
=-----=
DEPARTEMENT DE LA DONGA
=-----=
COMMUNE DE COPARGO

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL
PERIODE 2005-2009

©Novembre 2004

Appui-conseil :
Cabinet IREDA
BP 1219 Parakou Tél.: 61-27-50

Financement :
PRODECOM-PDDC-Mairie

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ADESCOP : Association de Développement Economique et Social de Copargo

AGEDREN : Association pour la gestion durable des ressources naturelles

AGR : Activités Génératrices de Revenus

ARDET : Agence régionale pour le développement du tourisme

ASF : Association des Services Financiers

BID Banque Internationale de Développement

BTP Bâtiment et Travaux Publics

CAPE Coordination des Associations des Parents d'Elèves

CEG Collège d'Enseignement Général

CeRPA Centre régional de promotion agricole

COGEA Comité de gestion du centre de santé d'arrondissement

COGEC Comité de gestion du centre de santé de commune

CPFR Centre de promotion de la femme rurale

CPS Centre de promotion sociale

CRS Catholic relief service

CS Circonscription Scolaire

CSA Centre de Santé d'Arrondissement

CVEC **Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit**

DAO Dossier d'appel d'offres

DDCAT Direction Départementale du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme

DDEPS Direction Départementale des Enseignements Primaire et Secondaire

DDSP Direction Départementale de la Santé Publique

FODEFCA Fonds de développement de la formation continue et de l'apprentissage

IMF Institution de Micro Finance

MCPTN Ministère de la Communication et de la Promotion des Technologies
Nouvelles

MEHU Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme

MEPS Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire

MFPSS Ministère de la Famille de la Protection Sociale et de la Solidarité

MTPT Ministère des Travaux Publics et des Transports

MSP Ministère de la Santé Publique

OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPT	Office des Postes et Télécommunications
OS	Orientation stratégique
PADPPA	Programme d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale
PDDC	Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Communal
PELCA	Protection et lutte contre l'analphabétisme
PPLS	Projet Plurisectoriel de Lutte contre le Sida
PRoCGRN	Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
PROMIC	Projet de Micro finance et de Commercialisation
RGPH3	Recensement Général de la Population et de l'Habitation 3
SAP	Système Amélioré de Production
SDH	Service Départemental de l'Hydraulique
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
TDL	Taxe de Développement Local
TDR	Termes de référence

TABLES DES MATIERES

Introduction

1

I . LE DIAGNOSTIC **1**

1-Présentation de la commune 1

1.1-Situation géographique 1

1.2- Le milieu physique 2

1.3- Les données démographiques 2

1.4- L'organisation administrative 3

1.5- Les acteurs du développement communal 3

1.6- La gouvernance locale 3

2- Les grandes lignes du diagnostic 4

2.1- Les secteurs productifs 4

2.2-Les secteurs sociaux 6

2.3-L'administration et les finances communales 7

3.- Les potentialités 7

II. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE **9**

2.1. La vision et les orientations stratégiques 9

2.2. Analyse de cohérence avec les orientations régionales 9

2.3. Les objectifs de développement de la commune à moyen terme 9

2.4. Les actions programmées 9

2.5. Le cadre logique du plan de développement 14

2.6. La faisabilité des projets 14

III. LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI-EVALUATION DU PLAN

3.1. Rôles des acteurs	15
3.2. Actions ultérieures pour la mise en œuvre du plan	16
Cadre logique du plan de développement communal	17
Fiches de projets	29

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tendances majeures résultant du diagnostic participatif	8
Tableau 2 : Tableau comparatif des orientations départementales et communales	10
Tableau 3 : Orientations stratégiques et objectifs de développement	10
Tableau 4 : Projets et actions programmés	12
Tableau 5 : Rôles des acteurs dans la mise en œuvre du PDC	16

NOTE SUR LA METHODOLOGIE

Le plan de développement de la commune de Copargo a été élaboré suivant une démarche participative. C'est pourquoi, l'essentiel des travaux a fait l'objet d'ateliers auxquels ont pris part les représentants des différentes couches socio professionnelles. La modération et l'animation des différents ateliers ont été assurées par une équipe pluridisciplinaire composé de : (i) un spécialiste en programmation participative, (ii) un agro-économiste, (iii) un sociologue, spécialiste en analyse genre. Cette note méthodologique présente la démarche suivie aussi bien pour le diagnostic que pour la programmation des actions.

1. Le diagnostic participatif

Il s'est réalisé sur la base d'une revue documentaire et à travers l'organisation d'ateliers aux niveaux arrondissements et commune.

1.1. La revue documentaire

La collecte des données a duré cinq (5) jours et a conduit les deux (2) consultants affectés à cette activité dans les services communaux et les services déconcentrés de l'Etat.

Il s'est agi de prendre connaissance et d'exploiter la documentation disponible sur la commune et d'en extraire les données pertinentes nécessaires à l'élaboration du bilan diagnostic de la commune.

Les données ont été essentiellement collectées au niveau des services communaux et des services déconcentrés de l'Etat (éducation, santé, secteur agricole, les eaux et forêts, etc.). Les données collectées ont été traitées, analysées, mises en forme et une synthèse en a été présentée lors des ateliers de diagnostic au niveau des arrondissements.

1.2. Le diagnostic participatif

Il a eu lieu à deux niveaux : arrondissement et commune. Il a été en outre précédé de séances d'information au niveau des arrondissements.

1.2.1. Les séances préalables d'information

A la suite de l'atelier de démarrage, les membres du comité de pilotage ont tenu, dans les arrondissements, des séances pour informer la population sur le déroulement du processus de planification du développement communal.

Une séance d'information/formation a été organisée à l'intention des membres de la cellule de planification communale pour préparer ces réunions d'information.

Lors de ces réunions d'information, les participants ont également identifié leurs représentants aux ateliers de diagnostic au niveau de l'arrondissement.

1.2.2. Les ateliers de diagnostic au niveau des arrondissements

Ces ateliers ont duré chacun deux (2) jours par arrondissement et ont enregistré la participation d'environ une quarantaine de participants parmi lesquels :

- les représentants des différentes couches socio-professionnelles (jeunes, producteurs agricoles, artisans, femmes, etc.) ;
- le chef d'arrondissement et autres conseillers communaux élus dans l'arrondissement ;
- les représentants des services déconcentrés de l'Etat ;
- deux à trois membres du comité de pilotage ;
- les représentants des ONG et projets intervenant dans l'arrondissement.

Il a été organisé un atelier pilote au niveau de l'arrondissement central. La tenue des autres ateliers a pu ainsi être améliorée à partir des constats et enseignements tirés de l'organisation dudit atelier pilote.

Pour des raisons d'efficacité, les participants ont été répartis en trois (3) groupes de travail :

- groupe 1 : Secteurs productifs
- groupe 2 : Secteurs sociaux
- groupe 3 : Autres secteurs

Chaque groupe a successivement :

- pris connaissance, amendé et validé la synthèse de l'état des lieux ;
- hiérarchisé les problèmes majeurs identifiés ;
- analysé le problème prioritaire de chaque secteur ;
- identifié les ressources/potentialités de l'arrondissement.

Les résultats des travaux de groupes ont été restitués et adoptés par des plénières.

1.2.3. L'atelier communal de diagnostic

L'objectif de cet atelier est de consolider les données collectées aux étapes précédentes et les analyser dans une approche globale et transversale.

Cet atelier a aussi duré deux (2) jours et regroupé une trentaine de participants dont :

- les représentants des différentes couches socio-professionnelles de la commune (jeunes, femmes, producteurs agricoles, éleveurs, artisans, commerçants) ;
- les membres du comité de pilotage ;
- les conseillers communaux ;
- les responsables des services déconcentrés de l'Etat ;
- tous autres acteurs dont les apports sont pertinents (ONG, projets, associations corporatives) pour le développement.

Les participants ont travaillé en trois (3) groupes de travail :

- groupe 1 : Secteurs productifs (agriculture, élevage, pêche, transformation, artisanat et tourisme, petite et moyenne entreprise, commerce et services marchands, etc.) ;
- groupe 2 : Secteurs sociaux (éducation, habitat et urbanisme, santé, eau et assainissement de base, énergie, pistes rurales, communication, action sociale et culturelle, etc.)
- groupe 3 : Finances, administration et gouvernance locales (finances et administration locales, coopération décentralisée, sécurité, gestion du développement, etc.).

Les participants, dans une vue globale, ont :

- amendé et validé la synthèse des résultats des travaux des ateliers de DP au niveau des quatre (4) arrondissements ;
- hiérarchisé les problèmes prioritaires ;
- analysé les problèmes prioritaires de développement de la commune ;
- analysé les potentialités/ressources qui peuvent servir de levier de développement pour la commune.

La mise en commun des données collectées à l'occasion de la revue documentaire et des ateliers de diagnostic participatif a permis d'élaborer le rapport de bilan diagnostic qui constitue le matériau de base pour la définition de la vision et des objectifs de développement à court, moyen et long terme.

2. La programmation des actions

Elle a fait l'objet de deux ateliers : l'atelier de planification stratégique et l'atelier de programmation proprement dite. Une étude sommaire des projets a permis d'apprécier leur faisabilité technique et financière et d'en mesurer les effets probables sur l'environnement.

2.1. L'atelier de planification stratégique

Il a réuni en principal les conseillers communaux et les membres de la cellule de planification communale et a permis de définir la vision, les orientations stratégiques et les objectifs de développement de la commune sur la base des tendances lourdes résultant du diagnostic participatif. Les résultats de cet atelier ont servi de cadrage pour le déroulement de la programmation.

2.2. L'atelier de programmation

Y ont été conviés, tous les participants à l'atelier de diagnostic. Sur la base du diagnostic posé, des vision et orientations arrêtées par l'atelier de planification stratégique, les participants ont identifié les actions pertinentes à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Ils ont également élaboré le cadre logique du plan quinquennal de développement.

2.3. L'étude sommaire de faisabilité

Elle a permis de procéder à une évaluation financière des actions projetées. Elle a en outre permis d'apprécier :

- la faisabilité technique des projets ;
- les capacités financières de la commune et d'estimer sa contrepartie au financement du plan ;
- les effets possibles des projets sur l'environnement.

Il en a résulté des fiches de projet qui sont annexées au plan.

Introduction

La finalité de la décentralisation, c'est la promotion du développement et de la démocratie à la base. Cette réforme est devenue effective au Bénin depuis décembre 2002 avec l'élection et l'installation des conseillers communaux et municipaux.

La loi (Article 84 de la loi 97-029 portant organisation des communes en République du Bénin) fait obligation aux communes de se doter d'un plan de développement économique et social.

Le Conseil Communal de Copargo, avec l'appui technique et financier du Programme d'Appui au Démarrage des Communes (PRODECOM) et du Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal (PDDC), a lancé depuis 2003 le processus d'élaboration des instruments de planification.

La démarche participative remontante (arrondissements, commune) a été adoptée pour faire participer les citoyens de la commune. Ainsi des ateliers de diagnostic ont été organisés au niveau des quatre (4) arrondissements de la commune. Les résultats desdits ateliers ont été mis en commun et approfondis lors de l'atelier communal de diagnostic.

Un atelier de planification a permis de définir la vision du développement de la commune, des orientations stratégiques et des objectifs précis de développement. Il a été suivi de l'atelier de programmation qui a permis d'élaborer le cadre logique du plan de développement. Une étude sommaire de faisabilité des projets prioritaires retenus a permis de mieux préciser leur contour.

Le présent document intitulé «Plan de développement communal » est l'émanation de la mise en commun des résultats des différentes étapes ci-dessus rappelées. En conséquence, il est organisé en deux parties : la première partie rappelle les grandes lignes du diagnostic, la deuxième partie est consacrée à la programmation.

I. LE DIAGNOSTIC

1. Présentation de la commune

La commune sera présentée brièvement à travers les données physiques, démographiques et socio-culturelles significatives et pertinentes dans le cadre de la planification du développement communal.

1.1. Situation géographique

Commune du département de la Donga, Copargo s'étend sur 876 km². Elle est limitée au nord par les communes de Natitingou et de Kouandé, au sud et à l'est par les communes de Djougou et de Ouaké et à l'ouest par le Togo. Le chef lieu de la commune (Copargo) est situé à environ 510 km de Cotonou (capitale économique du Bénin) et à 20 km de Djougou (chef lieu du département).

1.2. Le milieu physique

Le relief de la commune appartient à un ensemble caractérisé par la dominance de la chaîne de l'Atacora. Le chaînon Tanéka a un sommet qui avoisine une hauteur de 654 m. Le reste du territoire est constitué de vastes plaines boisées.

Le climat, de type soudano-guinéen est nuancé par le relief atacorien. Un vent sec et frais appelé harmattan y souffle de décembre à février. La zone connaît deux saisons : une saison sèche allant de mi-octobre à mi-avril et une saison des pluies couvrant la période de mi-Avril à mi-October.

Les précipitations varient de 800 mm à 1.300 mm et atteignent une hauteur remarquable de 1.492 mm. Ceci dénote du caractère aléatoire des précipitations dans l'ensemble de la commune. Les mois d'Août et de Septembre sont généralement les plus arrosés dans l'année.

La commune est traversée et drainée par 55 km de cours d'eau dont un (1) fleuve et trois (3) sources. Les plus importants sont le fleuve Ouémé, le Yari, le Gbangbaré, le Saguigui, le Pabégou, le Baana, le Sountchoulou, le Danégou, le Sounégou, le N'kouéma et le Makouloukou. Tous ces cours d'eau ont des écoulements saisonniers sauf l'Ouémé qui coule en permanence vers l'Océan Atlantique. Les types de sols qu'on y rencontre sont :

- les sols ferrugineux tropicaux lessivés non concrétionnés qui couvrent surtout les arrondissements d'Anandana et de Singré ;
- les sols ferralitiques ;
- quelques rares sols à tendance hydromorphe.

La végétation est constituée de savanes arborées et herbeuses qui caractérisent la zone. Les principales espèces arbustives sont : le karité, le néré, les manguiers et le caïlcédrat qui se rencontrent un peu partout. Il y existe une forêt classée d'une superficie de 1.091 ha.

1.3. Les données démographiques

Selon les données provisoires du recensement général de la population et de l'habitation de 2002 (RGPH3), la population de la commune est de 50.820 habitants contre 35.665 habitants en 1992. La population féminine est estimée à 25.282 et les hommes à 25.538.

La commune est peuplée en majorité des Tanéka et Lokpa qui représentent 83 % de la population et des peuhls (7,2 %). On y rencontre également les autres groupes socio-ethniques : les Haoussa (1,4 %) les Dendi (1%), les Otammari (1%). Le reste de population est constituée des Sola, Boufalé, Bariba, Fon, etc. Les religions pratiquées par les populations de la commune sont : les religions traditionnelles (70 %), l'Islam (18 %), le christianisme (8%).

Les résultats provisoires du RGPH3 (réalisé en février 2002), taux d'accroissement annuel de la population est de 3,33 %. La densité est passée de 21 habitants au km² en 1992 à 31 habitants au km² en 2002. Comme on peut s'y attendre, cette densité n'est pas la même sur tout le territoire. Elle est plus forte au chef lieu de la commune et autres grosses agglomérations.

Les mouvements de populations s'observent beaucoup plus dans le sens des sorties vers d'autres départements ou pays. Ce phénomène touchent plus les jeunes. Ces émigrants (hommes et/ou femmes) s'installent dans les régions des départements du Borgou (Bembèrèkè, Sinendé, Tchaourou), de l'Alibori (Banikoara, Gogounou, Kandi), des Collines (Savè, Glazoué et Savalou). Le second groupe d'émigrés concerne ceux qui quittent Copargo pour s'installer au Ghana, Nigéria, Togo et le Niger tandis que le troisième groupe regagne le continent européen (Allemagne, Italie).

1.4. L'organisation administrative

La commune de Copargo est subdivisée en quatre (4) arrondissements : Anadana, Copargo, Pabégou et Singré. Ces arrondissements comprennent 28 villages et un quartier de ville.

L'administration locale comporte donc trois (3) niveaux : la commune, l'arrondissement, le village ou quartier de ville.

Le village ou quartier est administré par un Chef de village ou de quartier, l'arrondissement par le Chef d'arrondissement et la commune par le conseil communal (11 membres) avec à sa tête le Maire.

L'administration communale dispose de services appuyés dans leurs missions par les services déconcentrés.

1.5. Les acteurs du développement communal

Plusieurs institutions interviennent pour appuyer le développement de la commune. Les principaux acteurs externes sont des ONG (nationales et internationales), des projets de développement. Il n'existe pas de collaboration formelle ou un creuset de concertation entre ces multiples acteurs. Cette approche cloisonnée des questions de développement empêche de réaliser une synergie dans les actions ainsi qu'une exploitation rationnelle et optimale des ressources disponibles.

Cette situation entraîne parfois sur le terrain des rivalités qui se manifestent par des campagnes de dénigrement entre des intervenants qui théoriquement visent le même objectif : le développement communal.

1.6. La gouvernance locale

Le Conseil Communal se réunit régulièrement. L'implication de la communauté dans la planification et la gestion de la réalisation de certains micro projets communautaires est manifeste à travers la mise en place de comités de gestion.

Conformément aux règles constitutionnelles, les libertés publiques sont garanties. Les citoyens de la commune s'expriment, s'associent, mènent leurs activités (civiles et politiques) librement.

2. Les grandes lignes du diagnostic

Il s'agit de présenter, pour chacun des secteurs de la vie communale, les tendances majeures identifiées par le diagnostic.

2.1. Les secteurs productifs

Les activités de production et de transformation sont caractérisées par l'utilisation de techniques et outils rudimentaires/traditionnels, ce qui explique leur faible rentabilité.

La production et la transformation agricoles

L'agriculture est la principale activité exercée dans la commune de Copargo. Elle occupe plus de 90% de la population. Elle constitue la principale source de revenus pour la majeure partie de la population. L'agriculture est traditionnelle, extensive et caractérisée par de faibles rendements.

Les principaux problèmes qui minent le développement agricole au niveau de la commune sont :

- la baisse de la fertilité des sols ;
- l'insuffisance de l'encadrement technique ;
- l'absence de filière organisée pour les vivriers ;
- la dégradation du couvert végétal.

Il se pose également des problèmes en matière de restauration des sols en raison de la nature du relief très rocailleux.

La production animale constitue une activité importante pour la population dans tous les arrondissements de la commune. Par rapport aux espèces animales, la volaille reste de loin celle qui est la plus élevée. Mais le cheptel communal comporte également des bovins, porcins et caprins.

Le pâturage naturel (brousse) constitue la source principale d'alimentation du bétail. Il est très abondant en saison des pluies mais devient peu disponible en saison sèche. L'abreuvement des bêtes est assuré par les marigots et autres points d'eau. Mais en saison sèche, certaines de ces sources tarissent et les troupeaux doivent parcourir de longues distances pour s'abreuver.

Les problèmes majeurs auxquels est confronté ce secteur sont l'accès difficile aux soins vétérinaires et la forte prévalence des épizooties.

Les activités de pêche sont menées dans les villages de Tanéka-Koko, Karhum- Dora, Karhum-Maléro, Karhum-Yaourou, Pabégou et Tchacléro. Les paysans qui s'y adonnent se sont constitués en groupements et reçoivent un appui technique et/ ou financier du CARDER Atacora-Donga et de la direction des pêches. Les obstacles au développement de la pêche évoqués lors du diagnostic participatif sont :

- le manque de débouchés pour les alevins ;
- la culture dans les lits des cours d'eau avec pour conséquence l'ensablement.

La transformation des produits agricoles est exclusivement pratiquée par les femmes individuellement ou en groupements. Même si elle constitue pour beaucoup de ménages une activité génératrice de revenus, la rentabilité de l'activité de transformation agricole reste encore limitée par :

- l'insuffisance de formation, d'information sur les opportunités ;
- l'absence de circuits d'écoulement ;
- les difficultés d'accès à des financements et équipements adaptés.

La commune dispose de ressources forestières qui sont présentement menacées par la pression humaine et l'insuffisance de reboisement. La forêt classée de Tanéka est prise d'assaut par des exploitants et braconniers.

Les bas-fonds sont jusqu'à ce jour exploités de façon traditionnelle sans un plan d'aménagement.

Les problèmes les plus préoccupants évoqués sont :

- les feux de brousse tardifs ;
- l'exploitation anarchique du bois.

Les activités marchandes et les services

Le commerce est une activité importante dans la commune. Les échanges commerciaux s'effectuent avec les centres urbains immédiats : Djougou, Natitingou, Ouaké, Péhunco. La couche féminine y est très active. Les principaux marchés fréquentés par les commerçants de la commune sont ceux de Djougou, Natitingou, Kouandé, Copargo, Ouaké, Cotonou, Malanville, Akla et Kara (Togo).

L'accès au crédit est assuré par la Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit (CVEC), seule structure formelle intervenant activement dans ce domaine pour l'instant. Le MFPSS à travers le centre de promotion sociale octroie également de crédit à un taux bonifié de 3 à 5% dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

En ce qui concerne les infrastructures marchandes, elles sont en matériaux précaires. C'est d'ailleurs la préoccupation prioritaire dans ce domaine.

On distingue dans la commune les artisans d'art, les artisans de service et les artisans de production. Ils sont surtout concentrés au chef-lieu de la commune. La plupart d'entre eux travaillent individuellement. Le secteur utilise une main-d'œuvre très importante.

Les principales difficultés qui minent le développement de l'artisanat sont :

- le manque de formation et d'information ;
- l'accès difficile à des financements adaptés aux besoins spécifiques des artisans ;
- l'analphabétisme de la plupart des artisans.

La commune de Copargo devient progressivement une destination touristique. Deux sites touristiques (Tanéka-Koko et Tanéka-Béri) attirent de nombreux touristes.

Quelques initiatives privées existent notamment dans les secteurs des BTP, la restauration et l'hébergement. Ces micro entreprises évoluent dans l'informel.

2.2. Les secteurs sociaux

Les indicateurs sociaux indiquent l'omniprésence de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté.

Les grands centres de production ne sont pas situés le long de l'axe bitumé et les voies pour y aller sont en très mauvais état. Cette situation explique la cherté des transports.

Les voies urbaines n'existent quasiment pas. Les lotissements démarrés n'ont pas été achevés. L'habitat est encore de type traditionnel. Ce paramètre compromet la bonne circulation des eaux de ruissellement qui érodent tout au passage. Il n'existe pratiquement pas de caniveau pour l'évacuation et la canalisation des eaux pluviales et eaux usées. La plupart des ménages ne disposent pas de douches bien construites. Les puisards et latrines n'existent quasiment pas. Les eaux vannes coulent ou stagnent dans les cours et rues. La gestion des ordures ménagères est assurée par chaque ménage suivant sa compréhension et ses moyens.

A fin décembre 2003, on dénombrait pour l'ensemble de la commune 104 points d'eau dont 45 en panne soit un taux de couverture de 26,71%. Seulement une vingtaine de ménages est abonnée à l'eau courante de la société nationale des eaux du Bénin (SONEB).

Les principales sources d'énergie sont le bois de chauffe, le charbon et les produits pétroliers. La commune ne dispose pas encore d'énergie électrique conventionnelle.

Il existe dans la commune 50 écoles primaires avec un effectif de 7.229 élèves pour l'année scolaire 2003-2004 dont 39 % de filles. Le personnel enseignant est

constitué de 122 instituteurs dont environ 30% sont des enseignants communautaires. Le ratio élèves/maître est de 59 élèves.

On ne dénombre dans la commune aucun établissement formel d'enseignement technique.

La couverture sanitaire est assurée par 1 centre de santé de la commune, 3 centres de santé d'arrondissement, 1 poste médical (à Kpassabéga) et 1 centre de santé confessionnel et une maternité isolée (à Kpabégou). Le personnel soignant pour l'ensemble de la commune est constitué de 30 agents. Ces indicateurs sont nettement inférieurs aux normes de l'OMS : 1 médecin pour 10.000 habitants, 1 infirmier et 1 sage-femme pour 5.000 habitants. Le taux de fréquentation des formations sanitaires est estimé à 24%.

Les appuis des partenaires ont contribué à renforcer les capacités d'intervention des centres de santé même s'il reste encore à faire face à :

- l'insuffisance de personnel ;
- l'insuffisance d'infrastructures et d'équipement ;
- l'éloignement des formations sanitaires.

Le centre de promotion sociale est animé par un seul agent, responsable dudit centre. De plus, le CPS ne dispose pas de locaux.

En matière de communication, quelques rares personnes (8) ont accès au téléphone. Les émissions des services publics d'information sont reçues par moment et par endroit.

2.3.L'administration et les finances communales

Leur situation est durement marquée par l'insuffisance de ressources humaines et financières.

Les finances communales sont marquées par la faiblesse du dispositif de prévision et de mobilisation des ressources. Les capacités d'épargne et d'investissement sont quasi nulles. La taxe de développement prévu par les lois sur la décentralisation et dont la fixation relève de la compétence de l'Etat n'est pas encore une réalité.

La structure et l'effectif de l'administration communale n'ont pas encore connu de modifications essentielles. Le personnel communal est constitué en majorité d'agents d'exécution sans qualification particulière. L'équipement est demeuré insuffisant et obsolète. Les arrondissements ne disposent ni de bureaux ni du personnel minimal pour fonctionner.

3. Les potentialités

La commune de Copargo recèle de potentialités plus ou moins consistantes dont les plus significatives sont les **attractions touristiques** et les **carrières** (de sable et de gravier).

Les tendances lourdes issues du diagnostic sont présentées dans le tableau n°1.

Tableau 1 : Tendances majeures résultant du diagnostic participatif

FACTEURS	DESCRIPTION
FORCES	<ul style="list-style-type: none"> - richesses touristiques - existence d'étangs piscicoles - existence d'un marché potentiel pour les produits halieutiques - cadres ressortissants de la commune situés à divers niveaux stratégiques (de l'Etat et du monde des affaires) - existence de bas-fonds
FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> - dégradation des ressources naturelles - baisse de la fertilité des sols - dégradation poussée des pistes - pratiques discriminatoires et violences sur les femmes (faible scolarisation des filles, mariage forcé, ...) - incivisme - pratiques défavorables à l'épanouissement des enfants (trafic des enfants, déscolarisations, etc.) - insuffisance des ressources humaines et sous-équipement de l'administration communale
OPPORTUNITES	<ul style="list-style-type: none"> - construction en cours par l'Etat d'un complexe hôtelier à Tanéka-Koko - électrification et numérisation des lignes téléphoniques en cours - existence de structures d'appui au développement - coopération décentralisée en cours avec la ville de Losheim (Allemagne) - proximité de Djougou - proximité du Togo
MENACES	<ul style="list-style-type: none"> - manque de concertation entre les acteurs du développement communal - ingérences/pressions politiques - diminution progressive des subventions étatiques aux communes et de l'aide publique au développement

II. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Elle s'est faite sur la base de la vision, des orientations, objectifs et actions définis.

2.1. La vision et les orientations stratégiques

Au vu des forces et faiblesses, opportunités et menaces, les acteurs du développement ont adopté les visions et orientations ci-après :

Vision : **«Copargo, une commune unie, à économie prospère pour un développement socio-culturel dans un environnement sain»**

Pour réaliser cette vision, les orientations stratégiques pour lesquelles la commune a opté sont les suivantes :

1. la diversification des sources et amélioration des revenus de la population ;
2. la cohésion sociale et la gestion concertée du développement ;
3. la restauration des ressources naturelles ;
4. l'amélioration des capacités de mobilisation des ressources et d'autofinancement ;
5. le développement des ressources humaines ;
6. la promotion du genre.

2.2. Analyse de cohérence avec les orientations régionales

Le département de la Donga a opéré des choix stratégiques en matière de développement¹. Les orientations stratégiques de développement de la commune de Copargo s'inscrivent dans cette dynamique régionale ainsi que le montre le tableau n².

2.3. Les objectifs de développement de la commune à moyen terme

Pour le développement de la commune, des objectifs clairs ont été définis pour les cinq prochaines années. Les indicateurs de suivi-évaluation ont également été retenus (cf. tableau n³).

2.4. Les actions programmées

Pour atteindre chacun des objectifs ci-dessus énumérés, des actions à mettre en œuvre ont été identifiées (cf. tableau n⁴).

¹ Cf. *Plan stratégique de développement durable des départements de l'Atacora et de la Donga*

Tableau 2 : Tableau comparatif des orientations départementales et communales

Orientations départementales²	Orientations communales
la restauration des ressources naturelles	la restauration des ressources naturelles
la valorisation des ressources culturelles	le développement des ressources humaines
le développement de l'éducation	
la promotion du genre	la promotion du genre
la réduction de l'exode rural	la diversification des sources et amélioration des revenus de la population
	l'amélioration des capacités de mobilisation des ressources et d'autofinancement
	la cohésion sociale et la gestion concertée du développement

Tableau 3 : Orientations stratégiques et objectifs de développement

Orientations	Objectifs de développement	Description des indicateurs
OS1 : Diversification des sources et amélioration des revenus de la population	Promouvoir la pisciculture	- Multiplication des sites de production - Existence de débouchés pour la production - Points d'eau sont protégés
	Promouvoir la coopération avec les communes limitrophes et les communes étrangères	Nombre d'accord de partenariat signé avec d'autres communes
	Promouvoir l'artisanat et le tourisme	- Nombre d'artisans formés - Nombre de sites touristiques aménagés
	Désenclaver la commune	- Distance de pistes rurales réhabilitée ou construite - Nombre de lignes et cabines téléphoniques
OS 2 : Cohésion sociale et gestion concertée du développement	Créer et animer un cadre de concertation entre les acteurs du développement communal	Existence d'un cadre fonctionnel
	Créer et animer un creuset de solidarité entre les ressortissants de Copargo	Existence d'un creuset fonctionnel

² Cf. *Plan stratégique de développement durable des départements de l'Atacora et de la Donga*

OS 3 : Restauration des ressources naturelles	Encourager le reboisement	Nombre de plants mis en terre et bien entretenus
	Vulgariser la lutte anti-érosive	Nombre de dispositif installé
	Promouvoir le système amélioré de production	Nombre de producteurs ayant adopté le SAP
OS 4 : Amélioration des capacités de mobilisation des ressources et d'autofinancement de la commune	Améliorer les recettes fiscales	Taux d'évolution des recettes
	Développer les équipements marchands	- Nombre d'infrastructures en matériaux définitifs - Nombre de comité de gestion fonctionnel
OS 5 : Développement des ressources humaines	Organiser et renforcer les capacités des forces productives	- Niveau d'organisation des producteurs - Nombre de sessions de formation organisées
	Améliorer l'accès à l'eau potable	Nombre de nouveau point d'eau réalisé
	Garantir l'accès à une éducation de qualité	- Nombre d'enseignants disponibles - Nombre de salles construites
	Améliorer la situation socio-sanitaire de la population	- Effectif du personnel soignant - Taux de fréquentation des centres de santé
	Renforcer les capacités de l'administration communale	- Nombre de nouveaux agents recrutés - Equipements acquis - Nouveaux locaux construits
OS 6 : Promotion du genre	Faciliter l'accès au crédit et à l'équipement aux femmes	Taux de satisfaction des demandes de crédit
	Améliorer le taux de scolarisation des filles	Taux de féminisation des indicateurs de performance
	Lutter contre les violences aux femmes et les mutilations génitales féminines	Nombre de filles excisées

Source : Rapport de l'atelier "Vision", Cabinet IREDA, Juillet 2004

Tableau 4 : Programmes, projets et actions de développement

Programmes/Projets	Actions
Prog 1 : Diversification des sources et amélioration des revenus	
Projet 1 : Promotion de la pisciculture	Organisation des pisciculteurs en coopératives
	Aménagement de nouveaux sites piscicoles
	Appui à la mise en place de micro crédits
	Mise en valeur de la retenue de Tchandéou
	Appui à la recherche de débouchés pour la production
	Formation des pisciculteurs
Projet 2 : Promotion de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité	Signature de convention de coopération avec Djougou et Kouandé
	Formalisation et renforcement des relations avec la commune de Pagouda au Togo
	Soumission de projets communautaires à la ville de Losheim
	Recherche d'autres partenariats
	Marketing des atouts de la commune
Projet 3 : Promotion de l'artisanat et du tourisme	Formation des artisans
	Aménagement de 2 sites touristiques
	Re dynamisation de la troupe ISSE ISSE et restauration des danses Kpama et Bilwa
	Formation des guides touristiques
	Reconstitution et protection de la source de l'Ouémé
Projet 4 : Désenclavement de la commune	Construction des pistes Kpabégou-Tomi (18 km) ; Copargo-Gossina (50 km) ; Copargo-Koukoulbendi (30 km) ; Babazaoré-Tchalinga (18 km)
	Négociation de l'extension du réseau téléphonique
Prog 2 : Cohésion sociale et gestion concertée du développement	
Projet 5 : Création et animation d'un cadre de concertation des acteurs du développement	Recensement des différents acteurs du développement communal
	Création du cadre
	Organisation de concertations périodiques
Projet 6 : Création et animation d'un cadre de concertation entre les fils de Copargo	Recensement des organisations de ressortissants existantes
	Organisation de congrès par le Conseil Communal
Prog 3 : Restauration des ressources naturelles	
Projet 7 : Promotion des SAP	Vulgarisation des paquets technologiques
	Organisation de visites d'échanges d'expériences
	Appui à la mise en œuvre des SAP
Projet 8 : Lutte anti-érosive	Vulgarisation des techniques anti-érosives
	Appui à la création de pépinières arboricoles
	Intensification des campagnes de reboisement
	Stimulation des meilleurs planteurs

Prog 4 : Amélioration des capacités de mobilisation des ressources et d'autofinancement	
Projet 9 : Amélioration des recettes communales	Mise en place et formation d'un comité de recouvrement
	Mise en place et formation d'un organe de suivi-contrôle
	Recensement et fiscalisation de la matière imposable
	Sensibilisation des contribuables
	Détermination de la TDL ³
Projet 10 : Développement des équipements marchands	Construction de hangars de marché
	Construction de latrines au niveau des marchés
	Construction de boucherie
	Aménagement de la gare routière centrale
	Mise en place et formation de comités de gestion
Prog 5 : Développement des ressources humaines	
Projet 11 : Appui à l'organisation et au renforcement des capacités des forces productives	Recensement des catégories socio-professionnelles
	Sensibilisation pour une meilleure organisation
	Identification des besoins en formation
	Appui à la formation professionnelle continue
Projet 12 : Accès à l'eau potable	Réalisation de points d'eau potable
	Création/dynamisation des comités de gestion des points d'eau
	Sensibilisation sur l'hygiène de l'eau
Projet 13 : Accès à une éducation de qualité	Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants
	Négociation du recrutement d'enseignants qualifiés
	Formation et recyclage des enseignants
	Stimulation des meilleurs élèves et enseignants
	Construction de salles de classe
	Négociation de la création d'un second cycle au CEG de Copargo
	Création de nouvelles écoles et dotation en matériel didactique
Projet 14 : Amélioration de la situation sanitaire de la population	Dotation des centres existants en matériel d'hospitalisation, médico- technique et médicaments essentiels
	Re dynamisation des COGEA et du COGEC
	Formation/recyclage des matrones et aide-soignants
	Installation de relais de santé
	Négociation pour la mise en place d'un personnel soignant qualifié
	Dotation des CSA de motocyclettes
	Campagnes de sensibilisation sur les IST/VIH-SIDA
	Campagnes de sensibilisation sur les accouchements à domicile

³ Au terme de la Constitution et des lois sur la décentralisation, c'est l'Etat qui crée l'impôt. Les différents contours de la TDL doivent donc être précisés par l'Etat afin de permettre aux communes de la rendre effective.

Projet 15 : Renforcement des capacités de l'administration communale	Recrutement de personnel
	Equipement des services communaux
	Aménagement/construction de bureaux
	Formation du personnel et des élus communaux
Projet 16 : Faisabilité de l'installation d'une radio communautaire	Etude de l'environnement
	Montage d'un dossier technique
Prog 6 : Promotion du genre	
Projet 17 : Appui aux AGR au profit des femmes	Sensibilisation des femmes sur le crédit
	Incitation de l'installation de structures de micro finance
	Négociation de conditions souples d'octroi de crédit
	Formation des femmes sur divers thèmes relatifs aux AGR
Projet 18 : Scolarisation des filles	Sensibilisation sur la scolarisation des filles
	Création d'un centre de lecture
	<i>Attribution de prix aux meilleures élèves filles</i>
Projet 19 : Lutte contre les violences et les mutilations génitales féminines	Recensement des exciseuses et exciseurs
	Sensibilisation des exciseuses et exciseurs sur les dangers liés aux mutilations génitales des filles
	Mise en place des activités génératrices de revenus au profit des exciseuses et exciseurs
	Sensibilisation sur le mariage forcé et le trafic des enfants

Source : Rapport de l'atelier de programmation, IREDA, Août 2004

2.5. Le cadre logique du plan de développement

Les actions identifiées ont été programmées dans le temps et dans l'espace. Des indicateurs objectivement vérifiables ont été également définis. Sur la base des informations disponibles, des partenaires ont été identifiés pour accompagner les efforts de la commune pour la réalisation de chacune des actions.

Dans la programmation, les paramètres majeurs qui ont été pris en compte sont les suivants :

- la solidarité entre les entités administratives (arrondissements et villages) de la commune ;
- l'acuité ou l'urgence des besoins ;
- la possibilité de mobiliser les financements ;
- l'effet sur les finances et l'économie locales.

2.6. La faisabilité des projets

Le plan de développement comporte 19 projets d'un montant total prévisionnel de **859.816.000 F CFA.**

Le PDC ne comporte pas de projets de haute technicité. Tous les projets sont techniquement réalisables par la mobilisation de compétences locales ou nationales (prestataires privés, services déconcentrés de l'Etat, etc.).

Au plan financier, la mise en œuvre du plan dépendra dans une large mesure de la capacité de la commune, d'une part à accroître ses recettes propres et d'autre part à mobiliser des ressources additionnelles. Les estimations faites dans l'optique de la réalisation des projets 4.1. (amélioration des recettes communales) et 4.2. (développement des services marchands) indiquent que la commune pourrait bien mobiliser la contrepartie de **125.680.000 F CFA** pour le financement du plan. Les prévisions relatives aux engagements financiers des partenaires tiennent compte des programmes annoncés par ces derniers.

Les actions programmées s'inscrivent dans une approche de durabilité. Elles respectent les normes environnementales. Cependant pour les projets 1.1. (promotion de la pisciculture) et 1.4. (désenclavement de la commune), il est indispensable de réaliser des études d'impact environnemental avant leur mise en œuvre.

III. LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI-EVALUATION DU PDC

Pour une mise en œuvre réussie du plan de développement, il s'avère indispensable de mettre en place et faire fonctionner efficacement un mécanisme institutionnel. Les acteurs dudit mécanisme sont :

- ✓ le conseil communal ;
- ✓ les services communaux ;
- ✓ les services déconcentrés de l'Etat ;
- ✓ les organisations professionnelles et autres associations ;
- ✓ le secteur privé (prestataires de service, opérateurs économiques, etc.) ;
- ✓ les partenaires au développement de la commune (ONG, projets de développement, etc.).

3.1. Rôles des acteurs

Le tableau ci-après récapitule dans les grandes lignes les tâches des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan.

Tableau n°5 : Rôles des acteurs dans la mise en œuvre du PDC

Acteurs	Rôles
Maire (conseil communal)	<ul style="list-style-type: none">✓ assurer la maîtrise d'ouvrage ;✓ faire le plaidoyer (domaines ne relevant pas de sa compétence) ;✓ rechercher les financements ;✓ attribuer les marchés
Services communaux	<ul style="list-style-type: none">✓ élaborer les dossiers de projets ;✓ élaborer les DAO et TDR ;✓ veiller à la mise à disposition des fonds ;✓ suivre la réalisation des projets
Services déconcentrés de l'Etat	<ul style="list-style-type: none">✓ apporter des informations (programme gouvernemental, normes, etc.), conseiller le Maire dans leurs domaines respectifs
Partenaires au développement	<ul style="list-style-type: none">✓ apporter des appuis financiers et/ou techniques pour l'exécution et le suivi-évaluation des projets
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none">✓ apporter des financements pour l'exploitation de services publics à caractère commercial ou autres AGR ;✓ mettre à disposition les services pour les études, contrôles, etc.

Le dispositif de suivi-évaluation sera approfondi au cours d'un atelier ultérieur qui sera consacré au sujet.

3.2. Les étapes ultérieures pour la mise en œuvre du plan

Les actions prioritaires à réaliser dès l'adoption et l'approbation du plan sont :

- ✓ la popularisation du contenu du PDC ;
- ✓ la conception et la mise en place d'un système de suivi-évaluation ;
- ✓ l'élaboration du programme d'actions pour 2005 ;
- ✓ la préparation des projets (détails des projets, mobilisation des ressources, etc.) ;
- ✓ l'exécution des projets (élaboration des dossiers d'appel d'offres ou TDR, attribution des marchés, exécution, réception, etc.) ;
- ✓ la mise en exploitation à travers la mise en place d'un mécanisme de gestion des ouvrages (tarification, entretien, maintenance, etc.).

Le cadre logique du plan de développement figure à la page suivante.

Description sommaire	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Localisation	Acteurs impliqués	Période				
					05	06	07	08	09

Programme 1 : DIVERSIFICATION DES SOURCES ET AMELIORATION DES REVENUS DES POPULATIONS

Projet 1.1 Promotion de la pisciculture (4.160.000 F CFA)

1.1.1. Organisation des pisciculteurs en coopératives	Les pisciculteurs sont bien organisés	7 groupements de pisciculteurs fonctionnels en 2005	Singré, Kpabégou	CeRPA, PADPPA, pisciculteurs, partenaires	X				
1.1.2. Identification de nouveaux sites piscicoles	De nouveaux sites piscicoles sont créés	3 nouveaux sites créés d'ici à 2006	Copargo, Anandana	CeRPA, PADPPA, partenaires, projets	X	X			
1.1.3. Appui à la mise en place de micro crédits	Les pisciculteurs ont accès au crédit	Toutes les demandes remplissant les conditions ont été satisfaites à partir de 2006	Tous arrondissements	PADPPA, projet Japonais, ASF/PROMIC, CeRPA, CVEC		X	X	X	X
1.1.4. Mise en valeur (empoissonnement, alevinage) de la retenue de Tchandéou	Retenue d'eau de Tchandéou est devenue un site piscicole	Disponibilité et commercialisation de poissons au niveau de la retenue à partir de 2006	Singré	„	X	X			
1.1.5. Appui à la recherche de débouchés pour la production halieutique	Des circuits stables d'écoulement existent	0% de mévente chaque campagne	Tous arrondissements	Consommateurs, Restaurants, Radios	X	X	X	X	X
1.1.6. Formation des pisciculteurs	Les pisciculteurs maîtrisent les techniques modernes et la gestion	Au moins 50% des pisciculteurs maîtrisent les techniques modernes à partir de 2005	Tous arrondissements	CeRPA, PADPPA, Projet Japonais, autres partenaires	X	X	X	X	X

Description sommaire	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Localisation	Acteurs impliqués	Période				
					05	06	07	08	09

Projet 1.2. Promotion de la coopération avec les communes limitrophes et étrangères (2 800 000 F CFA)

1.2.1. Signature de conventions de coopération avec Djougou et Kouandé	Conventions de partenariat signées avec Djougou et Kouandé	2 conventions de coopération signées d'ici à 2006	Mairie	Maires des communes concernées	X	X			
1.2.2. Formalisation et renforcement des relations avec la commune de Pagouda au Togo	Convention de coopération signée avec Pagouda	1 convention de coopération signée d'ici à 2006	Mairie	Préfets, associations de développement, représentants de Pagouda	X	X			
1.2.3. Soumission de projets communautaires à la ville de Losheim	Des projets communautaires sont élaborés et soumis à la ville de Losheim	Au moins 2 projets soumis en 2005	Mairie	Comité de partenariat, personnes ressources	X				
1.2.4. Recherche d'autres partenariats	De nouvelles communes partenaires sont identifiées	Au moins 1 autre convention de partenariat signée d'ici à 2007	Mairie	Diaspora, comité de partenariat	X	X	X		
1.2.5. Marketing des atouts de la commune	Les atouts de la commune sont mieux connus	1 dépliant publicitaire sur Copargo est élaboré d'ici à 2005	Mairie	ARDET, autres partenaires	X				

Description sommaire	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Localisation	Acteurs impliqués	Période				
					05	06	07	08	09
Projet 1.3 Promotion de l'artisanat et du tourisme (8.170.000 F CFA)									
1.3.1. Formation des artisans	Les artisans d'art sont formés	Au moins 2 artisans par arrondissement par an à partir de 2006	Tous arrondissements	ARDET, FODEFCA, autres partenaires		X	X	X	X
1.3.2. Aménagement de sites touristiques	Les sites touristiques sont aménagés	2 sites et 1 centre d'exposition par site aménagés d'ici à 2006	Tanéka Béri, Tanéka Koko	ARDET, Etat, autres partenaires	X	X			
1.3.3. Re dynamisation de la troupe ISSE ISSE et valorisation des danses Kpama et Bilwa	La troupe ISSE ISSE est dynamisée Les danses Kpama et Bilwa sont valorisées	Au moins 2 sorties par an à partir de 2005	Anandana	Centre des Jeunes et Loisirs	X	X	X	X	X
1.3.4. Formation de guides touristiques	Des guides touristiques sont formés	Au moins 2 guides par sites touristique à partir de 2005	Copargo, Singré	ARDET, DDCAT	X	X	X	X	X
1.3.5. Reconstitution et protection de la source du fleuve Ouémé	La source du fleuve Ouémé est reconstituée et protégée	Itinéraire bien visible, balisée et reboisé d'ici à 2006	Copargo	CeRPA, Alpha & Oméga-ONG, AGEDREN, Aides & Actions	X	X			
Projet 1.4 Désenclavement de la commune (406.000.000 F CFA)									
1.4.1. Construction des pistes	4 centres de grosses productions sont désenclavés	Kpabégou-Tomi(18 km) / 2006 Copargo-Gossina (50 km)/2007 Copargo-Koukoulbendi(30 km)/2008 Babazaoré-Tchalinga (18 km)/2009	Tous arrondissements	MTPT, Mission Tanéka, partenaires, transporteurs		X	X	X	X

Description sommaire	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Localisation	Acteurs impliqués	Période				
					05	06	07	08	09
1.4.2. Négociation de l'extension du réseau téléphonique	Réseau téléphonique étendu	Singré et Kpabégou disposent de téléphone en 2006 ; 3 publiphones installés et fonctionnels en 2007	Singré, Copargo, Kpabégou	OPT, MCPTN		X	X		
Programme 2 : COHESION SOCIALE ET GESTION CONCERTEE DU DEVELOPPEMENT									
Projet 2.1 Création et animation d'un cadre de concertation des acteurs du développement (2.250.000 F CFA)									
2.1.1. Recensement des différents acteurs du développement communal	Les acteurs du développement communal sont répertoriés	Le répertoire des acteurs du développement communal est disponible d'ici fin juin 2005	Mairie	ONG, projets, services déconcentrés, opérateurs, partenaires	X				
2.1.2. Création du cadre de concertation	1 cadre de concertation est créé	Le cadre de concertation est fonctionnel d'ici fin juin 2005	Mairie	"	X				
2.1.3. Organisation de concertations périodiques	Des rencontres périodiques sont organisées	3 rencontres tenues par an à partir de 2005	Mairie	"	X	X	X	X	X
Projet 2.2 Création et animation d'un cadre de concertation des filles & fils de Copargo (2.176.000 F CFA)									
2.2.1. Recensement des organisations de ressortissants existantes	Les organisations sont répertoriées	Le répertoire des organisations est disponible d'ici à mi 2006	Mairie	ADESCOP, ONG, partenaires	X	X			
2.2.2. Organisation de congrès par le Conseil Communal	Des congrès sont organisées	1 congrès organisé par 2 ans	Mairie	"	X	X	X	X	X

Description sommaire	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Localisation	Acteurs impliqués	Période				
					05	06	07	08	09

Programme 3 : RESTAURATION DES RESSOURCES NATURELLES

Projet 3.1. Promotion de systèmes améliorés de production (5.420.000 F CFA)

3.1.1. Vulgarisation des paquets technologiques	Les SAP sont adoptés par les agriculteurs	Au moins 48 chefs d'exploitation/an à partir de 2005	Tous villages/APV	CeRPA, OP, AGEDREN, PRoCGRN, ONG	X	X	X	X	X
3.1.2. Organisation de visites d'échanges d'expériences	Des visites d'échange d'expérience sont organisées	3 visites organisées par an à partir de 2005	Tous villages/APV	"	X	X	X	X	X
3.1.3. Appui à la mise en œuvre des SAP	Le SAP est effectivement mis en œuvre	Les intrants appropriés sont mis à la disposition des chefs d'exploitation en début de chaque campagne agricole	Tous villages/APV	Opérateurs, OP, CeRPA, AGEDREN, PRoCGRN	X	X	X	X	X

Projet 3.2. Lutte anti-érosive (10.500.000 F CFA)

3.2.1. Vulgarisation des techniques de lutte anti-érosive	Les techniques de lutte anti-érosive sont vulgarisées	Les dispositifs de lutte anti-érosive sont installés sur au moins 20 ha d'ici 2009	Singré (Karhum) Copargo (Babanzaoré)	OP, CeRPA, AGEDREN, PRoCGRN	X	X	X	X	X
3.2.2. Appui à la création de pépinières arboricoles	De nouvelles pépinières sont créées	1 pépinière par arrondissement d'ici 2006	Tous arrondissements	AGEDREN, CeRPA, PRoCGRN, BØRNEFONDEN	X	X			
3.2.3. Intensification des campagnes de	Les campagnes de reboisement	Au moins 20 000 plants sont mis en terre et	Tous arrondissements	BØRNEFONDEN, PRoCGRN	X	X	X	X	X

reboisement	effectives sont intensifiées	entretenus par an à partir de 2005							
3.2.4. Stimulation des meilleurs planteurs	Les meilleurs planteurs sont primés	Au moins 2 planteurs primés/an/arrondissement à partir de 2005	Tous arrondissements	MEHU, Alpha & Oméga-ONG, , BØRNEFONDEN, AGEDREN, CeRPA,	X	X	X	X	X
Programme 4 : AMELIORATION DES CAPACITES DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET D'AUTOFINANCEMENT									
Projet 4.1. Amélioration des recettes communales (2.860.000 F CFA)									
4.1.1. Mise en place et formation d'un comité de recouvrement	Le comité de recouvrement est installé, formé	1 comité de recouvrement fonctionnel d'ici 2005	Mairie	Receveur/Percepteur Receveur des impôts	X				
4.1.2. Mise en place et formation d'un organe de suivi-contrôle	L'organe de suivi-contrôle est créé et formé	1 organe de suivi-contrôle installé et fonctionnel à partir de 2005	Mairie	Receveur/Percepteur Receveur des impôts	X	X	X	X	X
4.1.3. Recensement et fiscalisation de la matière imposable	Le potentiel imposable est connu et fiscalisé	1 répertoire des matières imposables disponible en 2005 au moins 2 nouvelles taxes sont instaurées	Mairie	Receveur/Percepteur Receveur des impôts Préfecture	X				
4.1.4. Sensibilisation des contribuables	Les contribuables sont sensibilisés	Au moins 4 séances de sensibilisations par an par arrondissement	Tous arrondissements	Receveur/Percepteur Receveur des impôts	X	X	X	X	X
4.1.5. Détermination de la TDL	La taxe de développement locale est instaurée	- les contours de la TDL sont précisés par l'Etat -Perception effective de la TDL à partir de 2005	Tous arrondissements	Receveur/Percepteur Receveur des impôts	X	X	X	X	X

Description sommaire	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Localisation	Acteurs impliqués	Période				
					05	06	07	08	09

Projet 4.2. Développement des équipements marchands (19.450.000 F CFA)

4.2.1. Construction de hangars de marché	Des hangars de marché sont construits	2 hangars construits + 1 bloc de latrines par marché à partir de 2005	Copargo (Kpassabia) Anandana, Singré Kpabégou	Partenaires	X	X	X	X	X
4.2.2. Construction de boucherie	Des boucheries sont construites	Au moins 2 boucheries construites d'ici 2009	Copargo Kpabégou	Partenaires		X	X	X	X
4.2.3. Aménagement de la gare routière centrale	La gare routière est aménagée	1 gare routière aménagée d'ici 2006	Copargo	Transporteurs, partenaires	X	X			
4.2.4. Mise en place et formation de comités de gestion	Des comités de gestion sont installés et formés	Au moins 5 comités fonctionnels au niveau des équipements marchands existants en 2005	Copargo, Anandana, Kpabégou		X				

Programme 5 : DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Projet 5.1. Appui à l'organisation et au renforcement des capacités des forces productives (10.800.000 F CFA)

5.1.1. Recensement des catégories socio-professionnelles	Toutes les catégories socio professionnelles sont recensées	1 répertoire de toutes les catégories socio professionnelles est disponible à partir de 2005	Mairie	Services déconcentrés, ONG, projets, autres partenaires	X				
5.1.2. Sensibilisation pour une meilleure organisation	Les catégories socio professionnelles sont organisées	Existence de groupements socio professionnels par arrondissement d'ici à fin 2005	Tous arrondissements	projets, services déconcentrés, ONG, autres partenaires, FODEFCA	X				

Description sommaire	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Localisation	Acteurs impliqués	Période				
					05	06	07	08	09
5.1.3. Identification des besoins en formation	Tous les besoins en formation sont identifiés	1 répertoire des besoins en formation existe à partir de 2005	Tous arrondissements	Services déconcentrés, ONG, projets, autres partenaires, FODEFCA	X				
5.1.4. Appui à la formation professionnelle continue	La formation professionnelle continue est effective et assurée	1 programme de formation continue des producteurs existe et mis en œuvre à partir de 2006	Tous arrondissements	Services déconcentrés, ONG, projets, autres partenaires, FODEFCA		X	X	X	X
Projet 5.2. Accès à l'eau potable (143.390.000 F CFA)									
5.2.1. Réalisation de points d'eau potable	Des points d'eau potable sont réalisés Des mini châteaux d'eau construits	Au moins 1 forage par village administratif à partir de 2005 1 mini château construit par arrondissement à partir de 2006	Tous arrondissements	SONEB, CeRPA, PADEAR, SDH, MCDI, AGEDREN, autres partenaires	X	X	X	X	X
			Copargo			X	X	X	X
5.2.2. Création/re dynamisation des comités de gestion des points d'eau	Des comités de gestion sont créés au niveau des points d'eau	Chaque point d'eau dispose d'1 comité de gestion fonctionnel à partir de 2005	Tous arrondissements	SONEB, CeRPA, PADEAR, SDH, MCDI, AGEDREN, autres partenaires	X	X	X	X	X
5.2.3. Sensibilisation sur l'hygiène de l'eau	De meilleures pratiques hygiéniques sont appliqués autour des points d'eau	60% des points d'eau sont bien entretenus à partir de 2006	Tous arrondissements	SONEB, CeRPA, PADEAR, SDH, MCDI, AGEDREN, autres partenaires	X	X	X	X	X

Projet 5.3. Accès à une éducation de qualité (173.200.000 F CFA)									
5.3.1. Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants	Tous les enfants en âge scolarisable sont inscrits	80% au moins des enfants sont inscrits en de 2009	Tous arrondissements	CRS, IFESH, CS, CAPE,, World – Education, MCDI, Bornefonden	X	X	X	X	X
5.3.2. Négociation du recrutement d'enseignants qualifiés	Des enseignants qualifiés sont recrutés en nombre suffisant	Au moins 50% d'enseignants qualifiés par école à partir de 2007	Tous arrondissements	CS, MEPS, DDEPS, ONG, partenaires			X	X	X
5.3.3. Formation et recyclage des enseignants	Les enseignants sont formés et recyclés	80% au moins du personnel enseignant est formé/recyclé à partir de 2006	Toutes les écoles	IFESH, EQUIP, CRS, CS, CAPE, DDEPS, MEPS		X	X	X	X
5.3.4. Stimulation des meilleurs élèves et enseignants	Les meilleurs élèves et enseignants sont primés	Les 2 meilleurs élèves et enseignants de chaque arrondissement primés chaque année	Tous arrondissements	IFESH, EQUIP, CRS, CS, CAPE, DDEPS, MEPS	X	X	X	X	X
5.3.5. Construction de salles de classe	De nouveaux modules de classes sont construits	Au moins 1 nouveau module de 3 classes construit par arrondissement à partir de 2006	Tous arrondissements	BID, MEPS, Borne Fonden, Aide & Action, autres partenaires		X	X	X	X
5.3.6. Création de centre de lecture	Un centre de lecture est créé au CEG de Copargo	1 centre de lecture fonctionnel d'ici à 2007	Copargo	CS, MEPS, DDEPS, ONG, partenaires		X	X		
5.3.7. Négociation de la création d'un second cycle au CEG	Le second cycle est créé au CEG de Copargo	La classe de 2 ^{nde} existe et fonctionne en 2006	Copargo	BID, MEPS, Borne Fonden, Aide & Action, partenaires		X			
5.3.8. Création de nouvelles écoles	De nouvelles écoles sont créées	5 nouvelles écoles existent et fonctionnent en 2009	Tous arrondissements	MEPS, DDEPS, CAPE	X	X	X	X	X

Description sommaire	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Localisation	Acteurs impliqués	Période				
					05	06	07	08	09

Projet 5.4. Amélioration de la situation sanitaire de la population (5.080.000 F CFA)

5.4.1. Dotation des centres existants en matériel d'hospitalisation, médico-technique et médicaments essentiels	Les centres de santé sont bien équipés	Le plateau technique de 2 centres sur 4 est renforcé et les médicaments disponibles dans tous les centres de santé à partir de 2006	Tous arrondissements	Equipe d'encadrement de la zone sanitaire, DDSP, MSP, partenaires, CAME, Association de Développement		X	X	X	X
5.4.2. Re dynamisation des COGEA et du COGEC	Les COGEA et le COGEC sont dynamisés	Les COGEA et le COGEC jouent pleinement leurs rôles de co gestion à partir de 2005	Tous arrondissements	Equipe d'encadrement de la zone sanitaire, DDSP, MSP, partenaires	X	X	X	X	X
5.4.3. Formation/recyclage des matrones et aide-soignants	Les matrones et aide-soignants sont formés/recyclés	Toutes les matrones et tous les aide-soignants sont formés/recyclés à partir de 2005	Tous arrondissements	Equipe d'encadrement de la zone sanitaire, DDSP, MSP, partenaires, COGEA, COGEC	X	X	X	X	X
5.4.4. Installation de relais de santé	Des relais de santé sont installés	1 relais de santé installé par arrondissement d'ici 2005	Tous arrondissements	Equipe d'encadrement de la zone sanitaire, DDSP, MSP, partenaires, COGEA, COGEC					

Description sommaire	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Localisation	Acteurs impliqués	Période				
					05	06	07	08	09
5.4.5. Négociation de la mise en place du personnel qualifié	Du personnel qualifié est recruté dans les centres de santé	1 infirmier, 1 sage femme par CSA, 1 médecin en plus pour la commune à partir de 2007	Tous arrondissements	Equipe d'encadrement de la zone sanitaire, DDSP, MSP, partenaires, COGEA, COGEC			X	X	X
5.4.6. Dotation des CSA de motocyclettes	Les CSA sont dotés de motocyclettes	Chaque CSA dispose d'1 nouvelle motocyclette à partir de 2007	Tous arrondissements	COGEA, équipe d'encadrement de la zone sanitaire, DDSP, MSP, partenaires, COGEC			X	X	X
5.4.7. Prévention/lutte contre les IST/VIH-SIDA	Les voies de transmission et les moyens de préventions des IST/VIH sont connues	75% de la population connaît les voies de transmission et les moyens de prévention des IST/VIH en 2009	Tous arrondissements	PPLS, CPS, DDSP, CI-AF/Bénin	X	X	X	X	X
5.4.8. Prévention/lutte contre les accouchements à domicile	Les risques liés aux accouchements à domicile sont connus	90% des femmes en âge de procréer connaissent les risques liés aux accouchements en 2009	Tous arrondissements	COGEA, EEZS, ONG, autres partenaires	X	X	X	X	X
Projet 5.5. Renforcement des capacités de l'administration communale (46.400.000 F CFA)									
5.5.1. Recrutement de personnel	Les postes techniques du nouvel organigramme sont pourvus	8 agents recrutés d'ici à 2009	Mairie	Etat, autres partenaires	X	X	X	X	X

Description sommaire	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Localisation	Acteurs impliqués	Période				
					05	06	07	08	09
5.5.2. Equipement des services communaux	Les services communaux disposent de l'équipement minimal adéquat	2 micro ordinateurs en 2005, 5 machines à écrire d'ici à 2009, 1 photocopieuse, 1 véhicule de commandement d'ici 2006	Mairie, bureaux des arrondissements	PDDC, autres partenaires	X	X	X	X	X
5.5.3. Aménagement ou construction de bureaux	L'administration communale dispose de locaux	3 nouveaux bureaux aménagés, 1 bureau construit pour la radio de commandement, les 4 bureaux d'arrondissement construits d'ici à 2009	Mairie, bureaux des arrondissements	Partenaires	X	X	X	X	X
5.5.4. Formation du personnel et des élus communaux	Le personnel et les élus bénéficient de formations dans divers domaines	4 sessions de formation par an pour les élus, 6 modules de formation par an de façon rotative dans divers domaines	Mairie	PRODECOM, PDDC, MCL, autres partenaires	X	X	X	X	X
Projet 5.6. Faisabilité de l'installation d'une radio communautaire (5.000.000 F CFA)									
5.6.1. Etude de l'environnement	L'étude de faisabilité est faite	1 rapport d'étude de faisabilité disponible à juin 2007	Mairie	Agences de communication, personnes ressources			X		
5.6.2. Montage d'un dossier technique	Un dossier technique est monté	1 dossier technique disponible à la Mairie en 2009	Mairie	"				X	X

Description sommaire	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Localisation	Acteurs impliqués	Période				
					05	06	07	08	09
Programme 6 : PROMOTION DU GENRE									
Projet 6.1. Appui aux activités génératrices de revenus au profit des femmes (9.360.000 F CFA)									
6.6.1. Sensibilisation des femmes sur le crédit	Les femmes sont sensibilisées sur le crédit	3 groupements de femmes par arrondissement touchés en 2005	Tous arrondissements	CeRPA, Institutions de Micro Finances, PELCA, CBDIBA, autres partenaires	X				
6.6.2. Incitation de l'installation de structures de micro finance	Les produits financiers sont diversifiés	Au moins 1 nouvelle structure installée d'ici à 2006	Copargo	Institutions de micro finances	X	X			
6.6.3. Négociation de conditions souples d'octroi de crédit	Les conditions d'octroi de crédits sont assouplies	Le taux de croissance des demandes de crédits est accru de 50% au moins d'ici à 2008	Tous arrondissements	IMF, OP	X	X	X	X	
6.6.4. Formation des femmes sur divers thèmes relatifs aux AGR	Les femmes sont formées sur la conduite des AGR	Au moins 3 groupements de femmes par arrondissement formés par an d'ici 2009	Tous arrondissements	CPFR, CeRPA, ONG, autres partenaires	X	X	X	X	X
Projet 6.2. Scolarisation des filles (1.200.000 F CFA)									
6.2.1. Sensibilisation sur la scolarisation des filles	Les parents d'élèves sont sensibilisés sur la nécessité de scolariser les enfants filles	2 séances par an et par école, avant la rentrée et les vacances d'ici 2009	Tous villages	CAPE, ONG, Comité scolarisation des filles, CRS, ONG, MEPS, CS	X	X	X	X	X
6.2.2. Primer les meilleurs élèves filles	Les meilleures élèves filles sont primées	3 meilleures filles par arrondissement sont primées en fin de chaque année scolaire	Tous arrondissements	CAPE, ONG, Comité scolarisation des filles, CRS, ONG, MEPS, CS	X	X	X	X	X

Description sommaire	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables	Localisation	Acteurs impliqués	Période				
					05	06	07	08	09

Projet 6.3. Lutte contre les violences et mutilations génitales féminines (1.600.000 F CFA)

6.3.1. Recensement des excise uses	Les exciseuses sont recensées	1 répertoire des exciseuses et exciseurs disponible en 2005	Tous arrondissements	Ci-AF, PPLS, CPS, ONG	X				
6.3.2. Sensibilisation des exciseuses et exciseurs sur les dangers liés aux mutilations génitales des filles	Les exciseuses et exciseurs sont sensibilisés	1 séance par arrondissement chaque année	Tous arrondissements	Ci-AF, PPLS, CPS, ONG	X	X	X	X	X
6.3.3. Mise en place des activités génératrices de revenus au profit des exciseuses et exciseurs	Des activités génératrices de revenus sont proposées aux exciseuses et exciseurs	Plus de 50% des exciseuses et exciseurs entreprennent des activités génératrices de revenus en 2007	Tous arrondissements	Ci-AF, PPLS, CPS, ONG, Intact-ONG		X	X		
6.3.4. Sensibilisation sur le mariage forcé et le trafic des enfants	Des séances de sensibilisation sont organisées	Au moins 1 séance par arrondissement par an à partir de 2005	Tous arrondissements	MFPSS, CPS, ONG, partenaires	X	X	X	X	X

FICHE RECAPITULATIVE DES PROJETS DU PDC 2005-2009

Programmes/projets		Durée (année)	Coût total (F CFA)	Schéma de financement	
Réf.	Titre			Commune et/ou bénéficiaires	Partenaires
<i>Prog.1</i>	<i>Diversification des sources et amélioration des revenus de la population</i>	5	421.130.000	23.343.000	397.787.000
1.1.	Promotion de la pisciculture	5	4.160.000	486.000	3.674.000
1.2.	Promotion de la coopération avec les communes limitrophes et étrangères	3	2 800 000	1 400 000	1 400 000
1.3.	Promotion de l'artisanat et du tourisme	2	8.170.000	1.157.000	7.013.000
1.4.	Désenclavement de la commune	5	406.000.000	20.300.000	385.700.000
<i>Prog.2</i>	<i>Cohésion sociale et gestion concertée du développement</i>	5	4.426.000	4.426.000	-
2.1.	Création et animation d'un cadre de concertation des acteurs du développement	5	2.250.000	2.250.000	-
2.2.	Création et animation d'un cadre de concertation des filles et fils de Copargo	5	2.176.000	2.176.000	-
<i>Prog.3</i>	<i>Restauration des ressources naturelles</i>	5	15.920.000	4.842.000	11.078.000
3.1.	Promotion du système amélioré de production	5	5.420.000	2.192.000	3.228.000
3.2.	Lutte anti-érosive	5	10.500.000	2.650.000	7.850.000
<i>Prog.4</i>	<i>Amélioration des capacités de mobilisation des ressources et d'autofinancement de la commune</i>	5	22.310.000	14.210.000	8.100.000
4.1.	Amélioration des recettes communales	1	2.860.000	2.860.000	
4.2.	Développement des équipements marchands	4	19.450.000	11.350.000	8.100.000
<i>Prog.5</i>	<i>Développement des ressources humaines</i>	5	332.470.000	36.279.000	296.191.000
5.1.	Appui à l'organisation et au renforcement des capacités des forces productives	5	10.800.000	1.800.000	9.000.000
5.2.	Accès à l'eau potable	5	143.390.000	14.339.000	129.051.000

5.3.	Accès à une éducation de qualité	5	173.200.000	19.840.000	153.360.000
5.4.	Amélioration de la situation sanitaire de la population	5	5.080.000	300.000	4.780.000
5.5.	Renforcement des capacités de l'administration communale	5	46.400.000	40.800.000	5.600.000
5.6.	Faisabilité de l'installation d'une radio communautaire	2	5.000.000	-	5.000.000
Prog.6	<i>Promotion du genre</i>	5	<i>12.160.000</i>	<i>1.780.000</i>	<i>10.380.000</i>
6.1.	Appui aux activités génératrices de revenus au profit des femmes	5	9.360.000	1.080.000	8.280.000
6.2.	Scolarisation des filles	5	1.200.000	600.000	600.000
6.3.	Lutte contre les violences et mutilations génitales féminines	5	1.600.000	100.000	1.500.000
	TOTAL		859.816.000	125.680.000	734.136.000

Projet 1.3 Promotion de l'artisanat et du tourisme

Localisation : Singré, Copargo & Anadana

Durée : **2 ans**

Coût total du projet : **8.170.000 F CFA**

Justification : Valorisation des atouts touristiques la commune ; amélioration des revenus de la population

Objectif global : développer et tourisme et l'artisanat pour en faire des leviers du développement communal

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Coût estimatif	Schéma de financement	
				Commune Bénéficiaires	Partenaires
Former les artisans d'art	Les artisans d'art sont formés	Au moins 2 artisans par arrondissement par an à partir de 2006	700.000	70.000	630.000
Aménager les sites touristiques	Les sites touristiques sont aménagés	2 sites et 1 centre d'exposition par site aménagés d'ici à 2006	6.500.000	650.000	5.850.000
Re dynamiser la troupe Issè Issè	La troupe ISSE ISSE est re dynamisée Les danses Kpam et Bilwa sont valorisées	Au moins 2 sorties par an à partir de 2005	400.000	400.000	-
Former des guides de tourisme	Des guides touristiques sont formés	Au moins 2 guides par site touristique à partir de 2005	370.000	37.000	333.000
Revaloriser et protéger la source du fleuve Ouémé	La source du fleuve Ouémé est reconstituée et protégée	Itinéraire bien visible, balisé et reboisé d'ici à 2006	200.000	-	200.000
TOTAL			8.170.000	1.157.000	7.013.000

Bénéficiaires :

Directs : Artisans, Mairie

Indirects : Etat, populations de la commune

Facteurs de succès :

(i) Existence de sites, (ii) construction en cours par l'Etat d'un complexe hôtelier et touristique

Risque :

Non viabilisation des sites par l'Etat (énergie électrique, téléphone)

Projet 3.2. Lutte anti-érosive

Localisation : Commune

Durée : **5ans**

Coût total du projet : **10.500.000 F CFA**

Justification : Conservation et protection des eaux et des sols

Objectif global : Protéger les sols contre l'érosion en vue de créer les conditions pour une agriculture durable

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Coût estimatif	Schéma de financement	
				Commune Bénéficiaires	Partenaires
Vulgariser les techniques de lutte anti-érosive (sensibiliser, former)	Les techniques de lutte anti érosive sont vulgarisées	Les dispositifs de lutte anti érosive sont installés sur au moins 20 ha d'ici 2009	2.100.000	1.050.000	1.050.000
Appuyer la création de nouvelles pépinières	De nouvelles pépinières sont créées	1 pépinière par arrondissement d'ici 2006	400.000	-	400.000
Intensifier les campagnes de reboisement	Les campagnes de reboisement effectives sont intensifiées	Au moins 20 000 plants sont mis en terre et entretenus par an à partir de 2005	6.000.000	600.000	5.400.000
Primer les meilleurs planteurs	Les meilleurs planteurs sont primés	Au moins 2 planteurs primés/an/arrondissement à partir de 2005	2.000.000	1.000.000	1.000.000
TOTAL			10.500.000	2.650.000	7.850.000

Bénéficiaires : *Directs* : Agriculteurs *Indirects* : Consommateurs, commerçants de vivriers, transformateurs

Facteurs de succès : (i) Disponibilité des agriculteurs, (ii) existence d'initiatives pilotes sur le terrain

Risque : Néant

Projet 4.1. Amélioration des recettes communales

Localisation : Commune

Durée : 1 an

Coût total du projet : 2.860.000 F CFA

Justification : Renforcement des capacités d'autofinancement de la commune

Objectif global : Accroître les recettes communales

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Coût estimatif	Schéma de financement	
				Commune Bénéficiaires	Partenaires
Installer et former un comité de recouvrement	Le comité de recouvrement est installé, formé	1 comité de recouvrement fonctionnel d'ici 2005	Négligeable	-	-
Créer et former un organe de contrôle	L'organe de suivi-contrôle est créé et formé	1 organe de suivi-contrôle installé et fonctionnel à partir de 2005	Négligeable	-	-
Répertorier toute la matière imposable et l'imposer effectivement	Le potentiel imposable est connu et fiscalisé	1 répertoire des matières imposables disponible en 2005 au moins 2 nouvelles taxes sont instaurées	260.000	260.000	-
Sensibiliser les contribuables	Les contribuables sont sensibilisés	Au moins 4 séances de sensibilisations par an par arrondissement	1.800.000	1.800.000	-
Instaurer la taxe de développement local	La taxe de développement locale est instaurée	Perception effective de la TDL à partir de 2005	800.000	800.000	-
TOTAL			2.860.000	2.860.000	

Bénéficiaires :

Directs : Mairie

Indirects : Citoyens

Facteurs de succès :

Existence d'un gisement fiscal non encore exploité

Risque :

(i) Incivisme fiscal, (ii) insuffisance d'information des contribuables

Projet 4.2. Développement des équipements marchands

Localisation : Copargo, Kpassabia, Anandana, Singré, Kpabégou

Durée : **4 ans**

Coût total du projet : **19.450.000 F CFA**

Justification : Amélioration des conditions d'exercice de la fonction commerciale, amélioration des recettes communales

Objectif global : Faire des équipements marchands un levier de développement de la commune

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Coût estimatif	Schéma de financement	
				Commune Bénéficiaires	Partenaires
Construire des hangars dans les marchés	Des hangars de marché sont construits	2 hangars construits + 1 bloc de latrines par marché à partir de 2005	8.800.000	8.800.000	-
Construire les boucheries	Des boucheries sont construites	Au moins 2 boucheries construites d'ici 2009	9.000.000	900.000	8.100.000
Aménager la gare routière centrale	La gare routière centrale est aménagée	1 gare routière aménagée d'ici 2006	1.500.000	1.500.000	-
Installer des comités de gestion des équipements	Des comités de gestion sont installés et formés	Au moins 5 comités fonctionnels au niveau des équipements marchands existants en 2005	150.000	150.000	-
TOTAL			19.450.000	11.350.000	8.100.000

Bénéficiaires : *Directs* : Marchands, transporteurs *Indirects* : Mairie, citoyens

Facteurs de succès : (i) Excellente animation régulière des marchés, (ii) demande des marchands

Risque : Difficulté de mobilisation des ressources (internes et externes)

Projet 5.2. Accès à l'eau potable

Localisation : Commune

Durée : 5 ans

Coût total du projet : 143.390.000 F CFA

Justification : Faible taux de couverture des besoins (26 % en décembre 2003)

Objectif global : Améliorer l'accès de la population à l'eau potable

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Coût estimatif	Schéma de financement	
				Commune Bénéficiaires	Partenaires
Réaliser des points d'eau potable	Des points d'eau potable sont réalisés Des mini châteaux d'eau construits	Au moins 1 forage par village administratif à partir de 2005 1 mini château construit par arrondissement à partir de 2006	140.000.000	14.000.000	126.000.000
Mettre en place des comités de gestion	Des comités de gestion sont créés, re dynamisés au niveau des points d'eau	Chaque point d'eau dispose d'1 comité de gestion fonctionnel à partir de 2005	3.390.000	339.000	3.051.000
Sensibiliser sur l'hygiène de l'eau	De meilleures pratiques hygiéniques sont appliqués autour des points d'eau	60% des points d'eau sont bien entretenus à partir de 2006	Négligeable	-	-
TOTAL			143.390.000	14.339.000	129.051.000

Bénéficiaires :

Directs : Femmes

Indirects : Toute la population

Facteurs de succès :

(i) Disponibilité de la communauté à participer financièrement, (ii) forte demande

Risque :

(i) Structure géologique des sols, (ii) difficultés de mobilisation des ressources externes

Projet 5.3. Accès à une éducation de qualité

Localisation : Commune

Durée : 5ans

Coût total du projet : 173.200.000 F CFA

Justification : Insuffisance d'écoles et de salles de classes ; baisse de la qualité de l'enseignement, faible taux de scolarisation

Objectif global : Améliorer le taux de scolarisation et la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Coût estimatif	Schéma de financement	
				Commune Bénéficiaires	Partenaires
Sensibiliser les parents sur la scolarisation	Tous les enfants en âge scolarisable sont inscrits	80% au moins des enfants sont inscrits en de 2009	8.400.000	840.000	7.560.000
Plaidoyer pour le recrutement des enseignants	Des enseignants qualifiés sont recrutés en nombre suffisant	Au moins 50% d'enseignants qualifiés par école à partir de 2007	Cf MEPS	-	-
Former et recycler les enseignants	Les enseignants sont formés et recyclés	80% au moins du personnel enseignant est formé/recyclé à partir de 2006	Cf. MEPS	-	-
Primer les meilleurs élèves et enseignants	Les meilleurs élèves et enseignants sont primés	Les 2 meilleurs élèves et enseignants de chaque arrondissement primés chaque année	1.800.000	900.000	900.000
Construire des modules de classes dans les écoles primaires	De nouveaux modules de classes sont construits	Au moins 1 nouveau module de 3 classes construit par arrondissement à partir de 2006	64.000.000	6.400.000	57.600.000
Créer un centre de lecture au CEG	Un centre de lecture est créé au CEG de Copargo	1 centre de lecture fonctionnel d'ici à 2007	2.000.000	2.000.000	Documents
Créer le second cycle au CEG	Le second cycle est créé au CEG de Copargo (construire 1 module)	La classe de 2 ^{nde} existe et fonctionne en 2006	17.000.000	1.700.000	15.300.000

Créer de nouvelles écoles	De nouvelles écoles sont créées	5 nouvelles écoles existent et fonctionnent en 2009	80.000.000	8.000.000	72.000.000
TOTAL			173.200.000	19.840.000	153.360.000

Bénéficiaires :

Directs : Elèves, enseignants

Indirects : Parents d'élèves, la communauté

Facteurs de succès :

Forte demande, disponibilité de la communauté à contribuer

Risque

Inexistence de structure d'appui à l'investissement public local

Projet 5.4. Amélioration de la situation sanitaire de la population

Localisation : Commune

Durée : 5ans

Coût total du projet : 5.080.000 F CFA

Justification : Sous-équipement des centres de santé, insuffisance de personnel & éloignement des centres de santé

Objectif global : Améliorer la qualité des soins sanitaires fournis aux localités enclavées

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Coût estimatif	Schéma de financement	
				Commune Bénéficiaires	Partenaires
Equiper les centres de santé	Les centres de santé sont bien équipés	Le plateau technique de 2 centres sur 4 est renforcé et les médicaments disponibles dans tous les centres de santé à partir de 2006	1.000.000	100.000	900.000
Dynamiser les COGEA et le COGEC	Les COGEA et le COGEC sont dynamisés	Les COGEA et le COGEC jouent pleinement leurs rôles de co gestion à partir de 2005	Négligeable	-	-
Former/recycler les matrones et aides-soignantes	Les matrones et aide-soignants sont formés/recyclés	Toutes les matrones et tous les aide-soignants sont formés/recyclés à partir de 2005	Cf. MSP	-	-
Installer des relais de santé	Des relais de santé sont installés	1 relais de santé installé par arrondissement d'ici 2005	200.000	200.000	-
Plaidoyer pour le recrutement du personnel qualifié	Du personnel qualifié est recruté dans les centres de santé	1 infirmier, 1 sage femme par CSA, 1 médecin en plus pour la commune à partir de 2007	Cf. MSP	-	-
Doter les CSA de matériel roulant	Les CSA sont dotés de motocyclettes	Chaque CSA dispose d'1 nouvelle motocyclette à partir de 2007	2.200.000	-	2.200.000

Organiser des séances d'IEC sur les IST et VIH-SIDA	Les voies de transmission et les moyens de préventions des IST/VIH sont connus	75% de la population connaît les voies de transmission et les moyens de prévention des IST/VIH en 2009	1.680.000	-	1.680.000
Organiser des séances d'IEC sur les accouchements à domicile	Les femmes en âge de procréer connaissent les inconvénients des accouchements à domicile	Au moins 90% des femmes en âge de procréer connaissent les risques et inconvénients liés aux accouchements à domicile			
TOTAL			5.080.000	300.000	4.780.000

Bénéficiaires :

Directs : Patients, femmes, enfants, déshérités

Indirects : Agents de santé

Facteurs de succès :

Politique gouvernementale en matière de santé, disponibilité des partenaires

Risque

Néant

Projet 5.6. Faisabilité de l'installation d'une radio communautaire

Localisation : Commune

Durée : **2 ans**

Coût total du projet : **5.000.000 F CFA**

Justification : Difficulté d'accès à l'information spécifique

Objectif global : Intensifier l'information et l'éducation des acteurs locaux sur les problèmes spécifiques à la commune

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Coût estimatif	Schéma de financement	
				Commune Bénéficiaires	Partenaires
Etudier l'environnement	L'étude de faisabilité est faite	1 rapport d'étude de faisabilité disponible à juin 2007	5.000.000	-	5.000.000
Monter un dossier technique	Un dossier technique est monté	1 dossier technique disponible à la Mairie en 2009			
TOTAL			5.000.000	-	5.000.000

Bénéficiaires :

Directs : population

Indirects : Elus communaux, Etat

Facteurs de succès :

RAS

Risque

RAS

Projet 6.1. Appui aux activités génératrices de revenus au profit des femmes

Localisation : Commune

Durée : 5ans

Coût total du projet : 9.360.000 F CFA

Justification : Parmi les pauvres, il y a plus de femmes

Objectif global : Améliorer les conditions de vie de la femme rurale

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Coût estimatif	Schéma de financement	
				Commune Bénéficiaires	Partenaires
Sensibiliser les femmes sur l'utilisation du crédit	Les femmes sont sensibilisées sur le crédit	3 groupements de femmes par arrondissement touchés en 2005	360.000	180.000	180.000
Faire diversifier les produits financiers	Les produits financiers des institutions de micro finances sont diversifiés	Au moins 1 nouvelle structure installée d'ici à 2006	-	-	-
Négocier l'assouplissement des conditions d'accès au crédit	Les conditions d'octroi de crédits sont assouplies	Le taux de croissance des demandes de crédits est accru de 50% au moins d'ici à 2008	Négligeable	-	-
Former les femmes sur la gestion des AGR	Les femmes sont formées sur la conduite des AGR	Au moins 3 groupements de femmes par arrondissement formés par an d'ici 2009	9.000.000	900.000	8.100.000
TOTAL			9.360.000	1.080.000	8.280.000

Bénéficiaires :

Directs : Femmes

Indirects : la communauté

Facteurs de succès :

Rentabilité des activités marchandes, sensibilité des partenaires au développement au genre

Risque

Non adhésion des institutions de micro finance

Projet 6.2. Scolarisation des filles

Localisation : Commune

Durée : **5ans**

Coût total du projet : **1.200.000 F CFA**

Justification : Faible taux de scolarisation et de maintien à l'école des filles

Objectif global : Améliorer le taux d'instruction des filles

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Coût estimatif	Schéma de financement	
				Commune Bénéficiaires	Partenaires
Sensibiliser sur la scolarisation des filles	Les parents d'élèves sont sensibilisés sur la nécessité de scolariser les enfants filles	2 séances par an et par école, avant la rentrée et les vacances d'ici 2009	Cf. projet 5.3.	-	-
Primer les meilleures élèves filles	Les meilleures élèves filles sont primées	3 meilleures filles par arrondissement sont primées en fin de chaque année scolaire	1.200.000	600.000	600.000
TOTAL			1.200.000	600.000	600.000

Bénéficiaires :

Directs : Jeunes filles

Indirects : toute la communauté

Facteurs de succès :

Elaboration et mise en œuvre en cours d'une politique locale de promotion de la scolarisation des filles

Risque

(i) extrême pauvreté de certains ménages, (ii) persistance du mariage forcé

Projet 6.3. Lutte contre les violences et mutilations génitales féminines

Localisation : Commune

Durée : 5ans

Coût total du projet : 1.600.000 F CFA

Justification :

Objectif global :

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Coût estimatif	Schéma de financement	
				Commune Bénéficiaires	Partenaires
Recenser les exciseuses et exciseurs	Les exciseuses et exciseurs sont recensés	1 répertoire des exciseuses et exciseurs disponible en 2005	100.000	100.000	-
Sensibiliser les exciseuses et exciseurs	Les exciseuses et exciseurs sont sensibilisés	1 séance par arrondissement chaque année	600.000	-	600.000
Mettre en place des AGR au profit des exciseuses	Des activités génératrices de revenus sont proposées aux exciseuses et exciseurs	Plus de 50% des exciseuses et exciseurs entreprennent des activités génératrices de revenus en 2007	300.000	-	300.000
Sensibiliser sur le trafic des enfants, le mariage forcé	Des séances de sensibilisation sont organisées sur le trafic des enfants et le mariage forcé	Au moins 1 séance par arrondissement par an à partir de 2005	600.000	-	600.000
TOTAL			1.600.000	100.000	1.500.000

Bénéficiaires :

Directs : Jeunes filles

Indirects : Exciseuses

Facteurs de succès :

(i) existence d'initiatives locales dans ce sens, (ii) disponibilité de structures d'appui

Risque

(i) mauvaise collaboration de la population, (ii) insuffisance de suivi

